Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Bourgon - Tome I

Bourgon, chât. et f., c^ne^ de *Montourtier. — Burgun,* 1203 (Cart. de Fontaine-Daniel, p. 17). — *Beurgon,* 1409. — Le château en entier, le domaine et la seigneurie pour la plus grande partie, relevaient de Laval, et le reste dépendait de Mayenne par la seigneurie de Montgiroul. La seigneurie de paroisse y était annexée. Le titre de châtellenie, usurpé dans certains actes du XVIII^e^ s., ne fut jamais reconnu ; mais le seigneur avait haute, moyenne et basse justice, excepté pour les trois grands cas réservés par le comte de Laval ; il devait huit jours de garde à la Porte-Peinte par « les temps de guerre nouvelle ». — La château forme un assemblage assez bizarre. La façade N., qui donne sur la grande cour et regarde la forêt, est droite, sans avant-corps ; les décorations se ressentent des influences de la renaissance avec réminiscences de style gothique. Le côté opposé, donnant sur les douves, présente la plus grande variété : deux pavillons avec toits séparés, deux avant-corps avec pignons et rampants à crochets, et, au milieu, la tour d'escalier dont la flèche aigue domine tout l'ensemble. Cette partie est moins ornementée ; du reste, l'édifice tout entier est sans cachet artistique. La petite chapelle située près du pignon O. a un clocheton très effilé et une porte d'un curieux travail où, plus qu'ailleurs, se combinent les deux genres ; le plein cintre du fronton est surmonté d'une contre-courbe, et les pilastres, que terminent des têtes de cheval, s'appuient sur des bases qui se ressentent encore de l'art gothique. L'arcade du portail qui donne entrée dans la cour et auquel on accède par un pont en pierre jeté sur les douves, est ogivale et flanquée aux deux côtés de tours énormes ; le pont-levis y a laissé des traces. Louis de Montécler fondait par testament, en 1528, quatre messes par semaine dans la chapelle de Bourgon. C'est à lui qu'on peut attribuer la construction du château dans lequel auront été conservées probablement des parties de l'ancien « hébergement ». L'intérieur, remanié pour des aménagements modernes, n'offre aucun intérêt. La chapelle primitive, dotée en 1430, était sous le vocable de Sainte-Marguerite.

Grâce à ses vastes étangs et à sa belle forêt, Bourgon fut doté, dans la seconde moitié du XVII^e^ s. d'une forge dont la fonte était portée en gueuses aux hauts fourneaux d'Aron et d'Hermet. Les amas de scories fournissent encore pour l'encaissement des chemins de la forêt des cailloux vitrifiés aux nuances variées et éclatantes. Le dessèchement des étangs amena, vers 1740, la suppression des forges, qui furent remplacées par une tuilerie ; elle était en activité de 1769 à 1783. M. Pouyvet de la Belinière avait aussi, en faisant valoir le domaine de Bourgon, « le projet de donner l'exemple d'une agriculture mieux entendue que celle qui était en usage dans le pays. Mais je n'y réunirai, dit-il, aucune des fermes voisines pour que mes privilèges ne soient pas onéreux à la paroisse ». Un châtaigner, encore vigoureux et qui mesure plus de 6 m. de circonférence, fait pendant, à l'entrée de l'allée, à quatre hêtres magnifiques ombrageant une large table en pierres. — Le 6 août 1590, M. de la Roetière, sans doute officier du maréchal de Boisdauphin, alors seigneur de Bourgon, arriva au château, porteur de lettres de Madeleine de Montécler, enjoignant à son receveur de l'héberger, lui huitième, avec quatre chevaux. Ces hôtes exigeants, dépensiers, qui passaient leur temps à jouer à la paume, faisaient le désespoir de l'intendant. Ils eurent, dans la nuit du jeudi au vendredi, une alerte motivée par l'arrivée des compagnies huguenotes de Normandie qu'on disait logées à Châlons. Après avoir acheté 12 ℔ de plomb, la petite bande partit le lundi 11 août.

Seigneurs : D'après l'*Histoire généalogique de la Maison de Quatrebarbes,* Guy de Laval aurait donné, en 1218, la terre de Bourgon à Robin de Couesmes en échange de la châtellenie de Courbeveille. Les Laval gardèrent des

droits sur Bourgon même depuis cette époque, mais il n'en est pas moins vrai que la famille de Couesmes posséda le domaine au XIV^{e} s. Charles de C. étant tombé aux mains des Anglais dans une sortie de la garnison du Mans, en 1419, engagea à Jean de Craon, seigneur de la Suze, ses châtellenies de Lucé et de Pruillé, pour 4 600 écus à la couronne. Puis, pour retirer ces terres, les plus considérables de son patrimoine, il s'adressa à Jean de Montécler, que la guerre n'avait pas appauvri, et qui lui prêta 600 écus d'or, « de soixante-quatre au marc », hypothéqués sur le domaine de Bourgon. Même aux plus mauvais jours, Montécler ne perdit jamais de vue ce gage d'une grande valeur. Il se fit adjuger la terre, en 1425, par un simple sergent, pour défaut de remboursement de son prêt ; il en jouit de moitié avec les Anglais, Édouard Beaussin, Louis et Guillaume Sault, suivant une pratique assez commune alors ; enfin, pour marquer plus expressément ses droits d'acquéreur, il paya, en 1431, à André de Lohéac les ventes du contrat. Sa veuve, Roberde Filastre, fit aussi aveu de Bourgon au comte de Laval, en 1440. Depuis sa délivrance, Charles de Couesmes, marié à la sœur du maréchal de Rieux et, de ce chef, seigneur de Saint-Nazaire, avait habité la Bretagne. Après la guerre il revint au Maine et entama avec François, son fils, contre Jean et Louis de Montécler un procès qui dura plus de 50 ans pour rentrer dans son domaine de Bourgon qui, même au temps de la guerre, valait 6 000 écus. Du Mans où elle avait été plaidée jusqu'en 1497, l'affaire fut portée au Parlement de Paris. Louis de Montécler y avait un puissant appui dans Jean Fournier, juge du Maine, dont la fille avait épousé son neveu. Il resta maître de Bourgon moyennant, semble-t-il, un supplément de paiement. — Louis de Montécler n'était que le fils puîné de Jean de M. et de Roberde Filastre ; il épousa Marie Pinel et mourut après avoir fondé en 1478 la chapelle de la Francière à la Trinité de Laval. — Charles de M., fils aîné, eut pour femme Guillemine de Sahur, fille du seigneur de Torbéchet, veuve et bail de ses enfants en 1498, puis remariée à Jean de Romilly, et vivante en 1528. — Louis de M., fils aîné, teste en 1528, et règle le douaire de sa femme, Françoise de Ronnes, en attendant que son fils soit revenu d'Espagne. Ce fils, nommé Jean de M., marié avant 1530 avec Béatrix de Jonchères, était mort en 1541, laissant deux fils René et Louis, qu'on trouve, en 1546, sous la tutelle d'un beau-père, Jean de Rieux ; ils passèrent deux ans à Angers, au collège de la Fromagerie, avec un précepteur et un maître de musique qui leur montrait le luth ; puis quatre ans à Paris, au collège du Mans, sous la direction de M^{e} Bruneau, leur précepteur. Ils revinrent ensuite à Angers chez le sire de Rieux, qui les conduisit plusieurs fois à la cour. La sœur des deux jeunes seigneurs était pensionnaire au Ronceray d'Angers. René, seigneur de Bourgon, d'Aron, du Bois-au-Parc, 1549, 1567, fut blessé mortellement dans les rangs catholiques, à la bataille de Saint-Denis, en 1567. Dans son testament du 3 novembre il se souvenait particulièrement de Louis, « son frère et bon amy. » La tradition rapporte que c'est à Bourgon que Louis de Montécler, qui pourtant n'en fut jamais seigneur, mais qui pouvait y habiter pendant la minorité de ses deux nièces, Madeleine et Catherine, se fit le justicier d'une femme infidèle qui lui avait apporté une grande fortune. La complainte de la « dame de Courcelle » était encore, il y a cinquante ans, dans la mémoire des vieillards. Une pièce du chartrier de Bourgon fait allusion à cet événement.

Madeleine de Montécler porta en mariage Bourgon et ses annexes à Urbain de Laval, maréchal de France, 1577 ; et son fils, Philippe-Emmanuel, mari de la célèbre marquise de Sablé, Madeleine de Souvré, vendit ou engagea toute la terre, en 1633, à Pierre de Ruellan, chevalier, conseiller d'État et privé, seigneur de Montsorin. Gilles de Ruellan agit aussi en 1650 comme seigneur de Bourgon, mais Jean de Laval, marquis de Sablé, qui sans doute avait fait le retrait, nommait un sacristain de Montourtier en 1652, et Henri de Laval, évêque de la Rochelle, fils et héritier de Madeleine de Souvré, fut aussi seigneur de Bourgon et patron de l'église de Montourtier. Louis-Nicolas de Neuville, duc de Villeroy et de Beaupréau, lieutenant général des armées du roi, lui avait succédé en 1710. Il vendit, avant 1723, à Louis Pouyvet de la Belinière, trésorier général des troupes du roi, plus tard conseiller au Grand Conseil, mari de Marguerite-Joséphine de Dieuxivoie. Louis P., leur fils, maître des requêtes, était à sa mort, arrivée le 27 juillet 1757, seigneur de Bourgon de moitié avec sa mère. Il laissait pour héritiers : Geneviève Pouyvet de la B., femme de Gédéon-Denis du Metz de Rosnay, sa sœur aînée ; Jeanne, sa

seconde sœur ; et les enfants de Marie-Louise, la troisième, femme du président Durcy de Meniers. L'aînée eut Bourgon que son mari vendit malgré elle, en 1768, pour 900 000 ℔ à Pierre Le Nicolais, négociant. Cette vente toutefois était résiliable à la mort du vendeur, au profit de sa veuve ou de ses enfants. Le nouveau propriétaire, c'est lui qui en fait la confidence, se regardait comme obligé par sa situation d'acquérir un titre de noblesse. Renonçant à se le procurer par lettres des princes, ajoute-t-il, il se décida à acheter une charge de secrétaire du roi. Il laissa pour héritiers ses deux enfants : Pierre Le N., resté célibataire, et Victoire Le N., femme de Julien-Louis Le Nicolais de Clinchamp, son cousin, greffier au bureau des finances d'Alençon, 1785. M^{me} de Rosnay et son fils, ayant émigré en 1792, consentirent, moyennant une somme de 200 000 fr., à se désister de leur droit de réméré. Pierre Le N., dernier du nom qui ait possédé et habité Bourgon, y vivait très retiré, bienfaisant, original. Quand après 1830 on voulut tracer une route de Montsùrs à Jublains, on demanda à ce riche propriétaire de quel côté de son château il préférait que passât la nouvelle route qui devait le desservir et lui donner un agréable débouché. « Ni à droite, ni à gauche », répondit le vieux solitaire en remettant un rouleau de cinquante louis à l'agent. De fait la route s'est écartée assez du château pour le rendre de difficile accès. Les prétendants à la succession Le Nicolais furent innombrables, et de toutes les classes. Depuis que le tribunal, par sentence du 15 avril 1849, a appelé seuls à l'héritage deux cousins germains vivants et les représentants de six décédés, les protestations se sont renouvelées, et quelques réclamants ont encore tenu il y a quelque vingt ans à se prémunir contre la prescription. — Le chartrier de Bourgon, qui remplit une chambre du second étage, contient les titres du Bois-au-Parc, de Grazay, d'Hermet, et serait précieux pour l'histoire du pays s'il était classé.

Chart. du duc de la Trémoïlle. — Aveu de Laval, 1444. — Chart. de Goué. — Arch. de la M., H. 66 : inventaire des titres de Fontaine-Gehard ; B. 492, 499, 848, 853, 1 640, 1 649. — Reg. par. de Montourtier. — *Revue du Maine,* t. XIV, p. 285 et suiv. — Gérault, *Notice sur Evron,* p. 221, 243, 245, 282. — *Les usements et redevances de Bourgon,* 1663, imprimés par M. Em. Moreau, 1885.